



Adsevel

MORLAIX

06 juin 2013

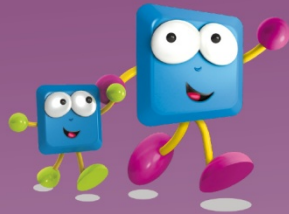
Journée régionale CREAI



Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



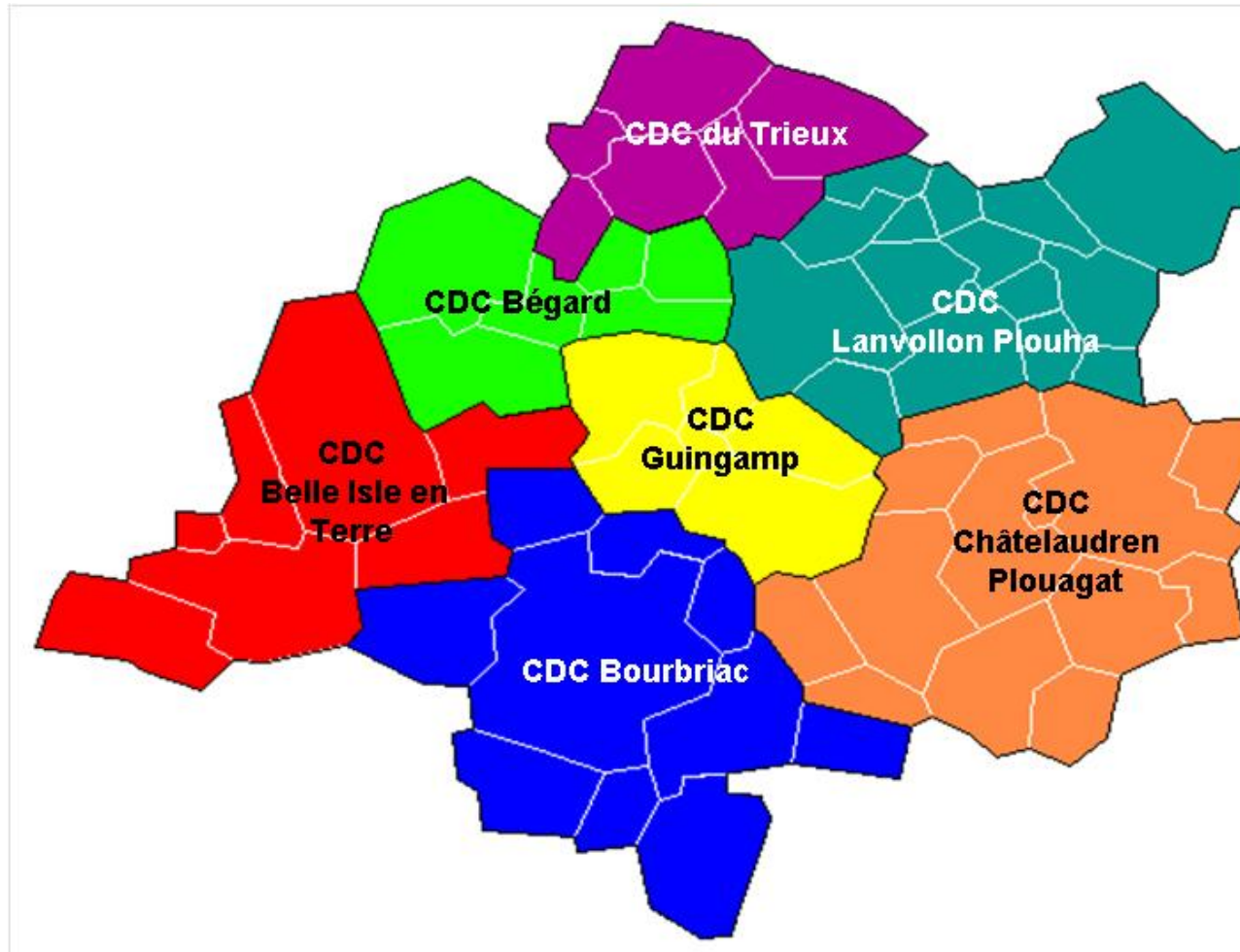
Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

territoire d'intervention de l'association pays de Guingamp





1^{er} réseau d'aide, de
soins et de services
à domicile

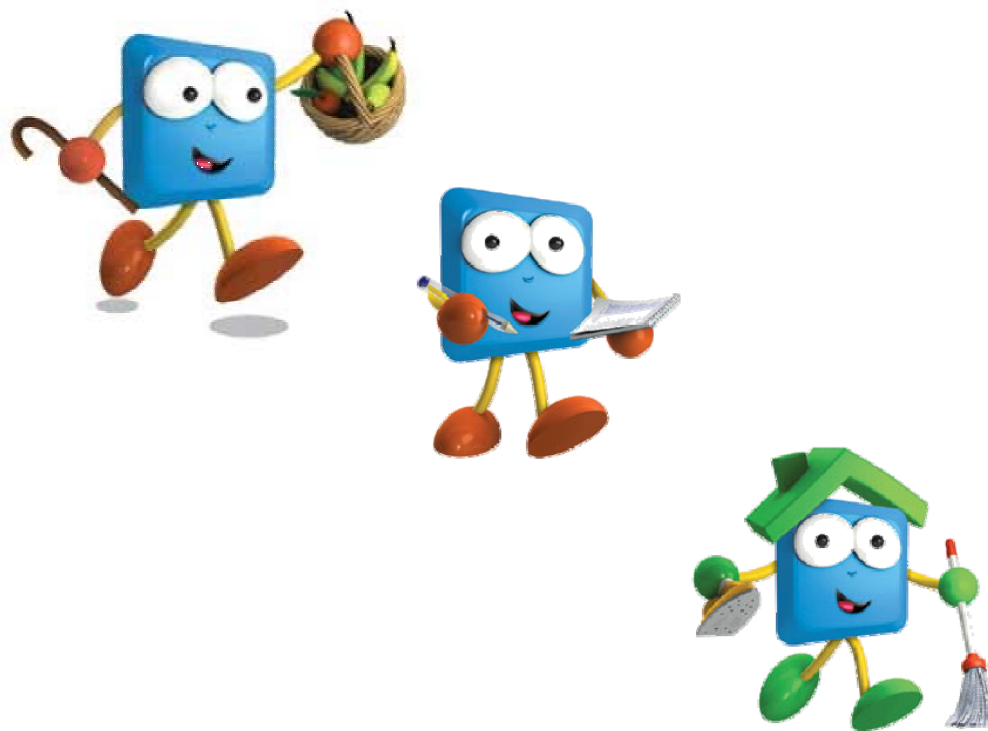


1200 structures
partout en France
y compris
en Outre-Mer

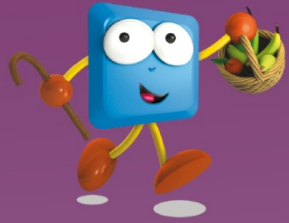
Retrouvez-les sur :

www.una.fr

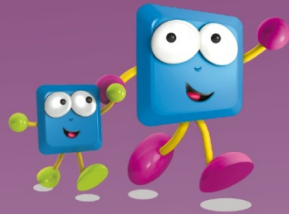
Le service d'aide et d'accompagnement à domicile



Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison

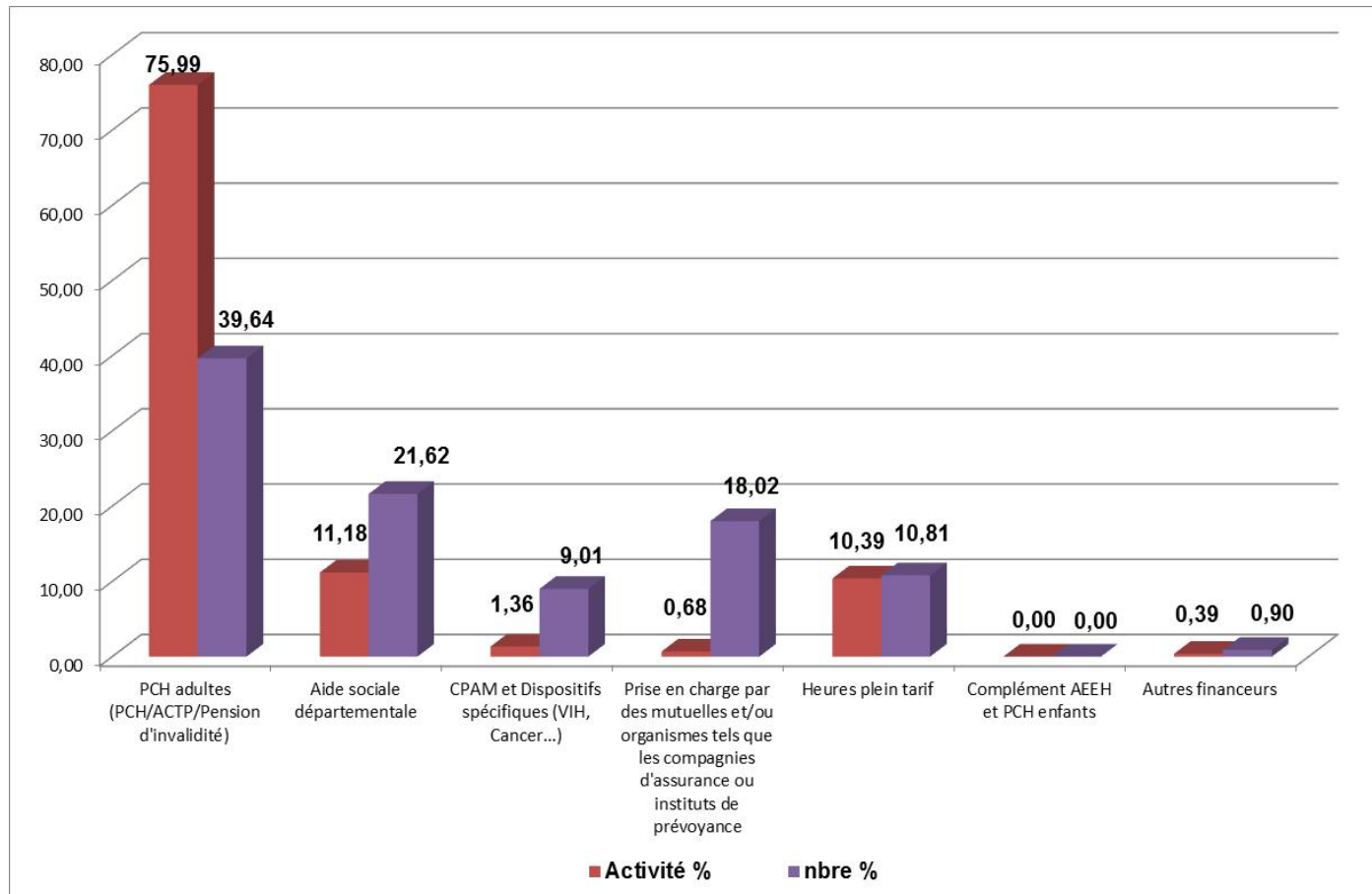


Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

intervenants	
En personnes physiques	18
En ETP	16,8

Activité en fonction des dispositifs d'accompagnement





1^{er} réseau d'aide, de
soins et de services
à domicile



1200 structures
partout en France
y compris
en Outre-Mer

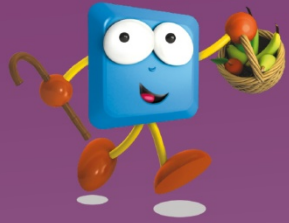
Retrouvez-les sur :

www.una.fr

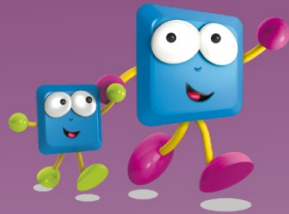
Le service de Soins Infirmiers à Domicile



Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

intervenant	
En personnes physiques	5
En ETP	3,73

Activité

	Autorisées	Réalisées
Nombre de places SSIAD	25	25
nombre de personnes prises en soin		26



1^{er} réseau d'aide, de soins et de services à domicile



1200 structures partout en France y compris en Outre-Mer

Retrouvez-les sur :

www.una.fr

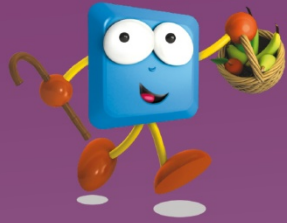
Entre les besoins évalués et les réponses mises en œuvre, comment répondre aux besoins de compensation à domicile ?

environnement familial
/questionnements des professionnels.

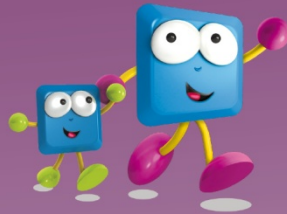
l'articulation entre le SAAD
et le SSIAD

Limites d'intervention d'un
SAAD

Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

environnement familial ...
questionnements des professionnels.

Mr a 58 ans, il est atteint de la maladie de Huntington. C'est une maladie héréditaire orpheline se traduisant par une dégénérescence neurologique provoquant d'importants troubles moteur et cognitifs pouvant aller jusqu'à la perte de l'autonomie et d'indépendance et la mort :

- troubles ou déficiences motrices : mouvements irrépressibles de type « chorée », troubles de l'équilibre, difficultés de l'appareil phonatoire avec notamment troubles de l'élocution et de la déglutition
- troubles ou déficiences cognitives : troubles de la mémoire, difficultés à organiser les tâches multiples, à manipuler les connaissances acquises, ralentissement du traitement de l'information, dégradation des facultés cognitives aboutissant à un syndrome de démence de type sous-corticale)
- troubles psychiatriques possibles : anxiété, dépression, désinhibition, agressivité, agitation...



1^{er} réseau d'aide, de
soins et de services
à domicile



1200 structures
partout en France
y compris
en Outre-Mer

Retrouvez-les sur :

www.una.fr

Mr vit en milieu rural dans un logement inadapté du fait de la présence de marches entre les différentes pièces. De ce fait, il passe sa journée dans un fauteuil confort.

L'association intervient via :

- Le SSIAD du lundi au samedi soir pour les soins d'hygiène
- le SAAD pour 2 interventions d'une heure par semaine pour des sorties véhiculées. Pour cela, Monsieur bénéficie de la Prestation de Compensation du Handicap.

Tout le reste est géré par la famille.

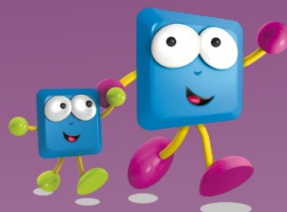
Mr ayant pris du poids et la maladie ayant sans doute évoluée, l'accompagnement par les aides à domicile entre la pièce de vie et le véhicule devient compliqué. Cela compromet la mise en œuvre du plan personnalisé de compensation. La famille ne comprend pas les difficultés exprimées par certains professionnels.

Une ergothérapeute a une mission transversale sur les services de l'association. Elle est alors sollicitée.

Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

Elle constate

- que le fauteuil confort était devenu inadapté en raison de la prise de poids. Des essais de fauteuils ont été réalisés. Au bout de quelques jours, la famille juge que le nouveau fauteuil n'est pas adapté. Adapté à la corpulence de Monsieur, le fauteuil lui donne plus de liberté dans ses mouvements ce qui aux yeux de la famille est un risque.
- qu'il est nécessaire d'avoir une évaluation de la marche par un kiné. Le médecin traitant est sollicité mais il conclut qu'il n'est pas nécessaire qu'un kiné intervienne auprès de Mr.

Pendant ce temps d'évaluation (deux mois), les interventions des aides à domicile sont suspendues pour des raisons de sécurité.



1^{er} réseau d'aide, de soins et de services à domicile



1200 structures partout en France y compris en Outre-Mer

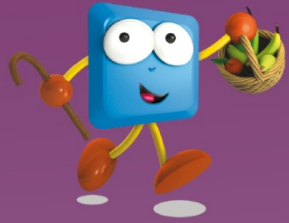
Retrouvez-les sur :

www.una.fr

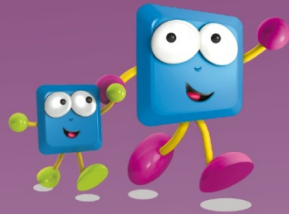
Un temps conjoint aide à domicile / ergothérapeute est mis en place pour que cette dernière puisse préconiser des actions pour sécuriser la marche de Monsieur et les intervenants :

- Au niveau de l'aide à la marche, après accord du médecin, l'aide à domicile peut utiliser une prise au niveau des avant-bras : monsieur peut ainsi prendre appui sur toute la longueur des avant bras de l'intervenant, au lieu d'utiliser seulement l'appui au niveau des mains.
- un sac plastique posé sur le siège de la voiture permet à Monsieur de se tourner plus facilement lorsqu'il rentre ses jambes.
- Lors du retour, il est indispensable que Monsieur entre en marchant dans sa chambre, puis s'assoit dans son fauteuil confort, cela évite de le mettre en danger.
- si la marche devient plus difficile, une aide à la marche par deux intervenants, en utilisant une ceinture de transfert équipée de poignées et en croisant les bras des 2 intervenants dans le dos de Monsieur

Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

articulation entre le SAAD et le SSIAD

Madame est âgée de 51 ans. Elle est sous curatelle et vit seule dans un logement loué à un bailleur social. Seul le rez de chaussée est adapté. De ce fait, Mme n'utilise que cette partie du logement.

Elle est veuve et a des relations assez conflictuelles avec ses enfants . Sa mère passe la voir régulièrement.

Elle souffre d'une hémiplégie gauche suite à un AVC. Elle est restée 2 ans en centre de rééducation et a fait une dépression qui a nécessité plusieurs hospitalisations. A l'époque, le couple présentait une addiction à l'alcool et il y avait un contexte de violence conjugal. Son conjoint est décédé.

Après un cancer du sein , elle a cessé toute absorption d'alcool. Cependant elle fume énormément (30 cigarettes/jr). Elle a un régime alimentaire particulier à base de laitages, compote pâtisseries. Il y a eu des essais de portages de repas qui ont échoué du fait de son refus.



1^{er} réseau d'aide, de soins et de services à domicile



1200 structures partout en France y compris en Outre-Mer

Retrouvez-les sur :

www.una.fr

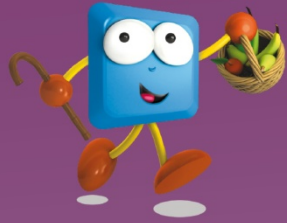
Elle bénéficie des interventions

- D'un centre de soins infirmiers intervient pour la préparation et la distribution du traitement médicamenteux (1 fois/jour) qui a été trouvé par l'association suite à plusieurs échecs avec des IDE libérales
- Du SSIAD pour la prise en soins (3 fois/semaine),
- Du SAAD pour l'entretien du logement (aide sociale services ménagers) et l'aide à l'hygiène (prestation de compensation du Handicap)
- du Centre Médico Psychologique de Paimpol.

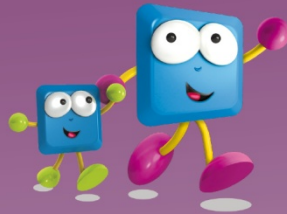
Mme ne souhaite plus sortir de chez elle, elle a peur du regard des autres. Elle se renferme sur elle-même et compte plus particulièrement sur les aides à domicile pour l'aider dans les tâches de la vie quotidienne.

Compte tenu de sa situation, les passages du SAAD ont été définis en fonction des interventions du SSIAD. Ainsi, lorsque le SSIAD n'intervient pas, les aides à domicile assurent deux passages dans la journée. Grâce à cette organisation, Mme bénéficie du passage d'un professionnel le matin et l'après midi 7/7.

Besoin d'aide à domicile ?



Pour vous et vos proches



Pour vos enfants



Pour votre maison



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

www.una.fr

Limites d'intervention d'un SAAD

Mme a 39 ans et est sous curatelle. Elle vit seule en milieu urbain et est locataire d'un studio. Nous ne connaissons pas la pathologie dont elle est atteinte. Nous observons, que lorsque Mme n'observe pas la prise de son traitement, elle se sent persécutée, dit entendre des voix... Cela a nécessité d'organiser le passage des infirmières libérales passent pour l'administration du traitement sous forme d'injection. Elle est suivie par le psychiatre du CMP ainsi que par les infirmiers de l'équipe mobile de psychiatrie.

Les aides à domicile interviennent 3 fois par semaine pour des accompagnements à des sorties, un accompagnement aux courses (dans le cadre de la prestation de compensation du handicap), ainsi que pour l'entretien du logement (aide sociale services ménagers).



1^{er} réseau d'aide, de
soins et de services
à domicile



1200 structures
partout en France
y compris
en Outre-Mer

Retrouvez-les sur :

www.una.fr

Lors d'une réunion de synthèse avec l'aide à domicile, la curatrice et la personne accompagnée, nous avons pu soulever la difficulté dans la gestion de son parcours de soins. Mme n'est pas en capacité de gérer seule ses rendez-vous médicaux : elle a des difficultés à s'orienter dans le temps et est analphabète. Cela ne fait pas partie des compétences des aides à domicile qui accompagnent Mme. Pour cela, nous avons évoqué la possibilité que Mme puisse bénéficier d'un accompagnement par un SAMSAH qui puisse l'accompagner au niveau des soins et coordonner l'ensemble des intervenants.

Une demande d'orientation SAMSAH a été déposée par la curatrice. Elle est en cours d'étude par la MDPH.